



Faire du cinéma au lycée Jean Moulin de Pézenas !

La section « Cinéma-Audiovisuel » (CAV) permet aux élèves de l'établissement d'étudier et de pratiquer le cinéma quelques heures par semaine.



A proximité immédiate du centre historique de Pézenas, le Lycée Général et Technologique Jean Moulin est un véritable pôle d'attraction en centre-Hérault : venus de l'ouest et du sud du département, mais aussi du nord de l'Aude, près d'une centaine d'élèves fréquentent la **section CAV du Lycée**, aussi bien en **option facultative** (2nde, 1ère et Terminale) qu'en **enseignement de spécialité** (1ère et Terminale). A la suite d'une rénovation en 2014, le lycée Jean Moulin offre désormais à l'ensemble des activités de la section Cinéma-Audiovisuel un espace d'étude et de création optimal (un studio insonorisé, une salle de montage équipée de iMac et de PC et du matériel de captation audio-visuel semi-professionnel).



Chaque année, en fonction des demandes formulées par les élèves lors de l'inscription en seconde en juin ou même à la rentrée de septembre (s'il reste des places), il est possible de suivre dès la seconde l'option facultative CAV pour étudier, analyser mais aussi pratiquer le cinéma 2 à 3 heures par semaine en plus des cours obligatoires (le mercredi après-midi). Il est à noter que des intervenants, professionnels du cinéma, accompagnent les élèves dans leurs TP plusieurs fois dans l'année.

Les élèves intéressés doivent choisir l'option facultative CAV sur la fiche d'inscription et rédiger une lettre de motivation adressée à Mme la Proviseure et à Mme Karabaghli, professeure coordonnatrice de la section.

La section Cinéma-Audiovisuel est actuellement animée par deux professeur-e-s :
Mme Naïma KARABAGHLI, professeure agrégée de Lettres Classiques et CAV, coordonnatrice.
M. Bertrand LAUDE, professeur certifié d'Histoire-Géographie et CAV.

Le **partenaire culturel** de la section CAV du lycée est l'association **Occitanie-Films** : rouage incontournable de l'accueil des tournages et des professionnels du cinéma en Région, elle développe aussi un dispositif d'éducation artistique à l'image, à destination des élèves, de très grande qualité.
<http://www.languedoc-roussillon-cinema.fr>

Grâce au partenariat culturel avec Occitanie-Films, les élèves **rencontrent régulièrement des professionnels** (réalisateurs-trices, scénaristes, ingénieur-(e)s du son, monteurs, etc.) et visitent quelquefois des tournages.

Les programmes de cet enseignement reposent sur l'**articulation** entre une **approche pratique et créative** (la réalisation de films courts encadrés par des professionnels) et une **approche culturelle et historique** du cinéma et de l'audiovisuel.

Classe de Seconde (2 à 3h/semaine ou 4h/quinzaine) – selon effectifs	Classe de Première (4h/semaine)	Classe de Terminale (6h/semaine)
Enseignement optionnel / facultatif	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité
L'approche culturelle, théorique et pratique. Tout en apprenant à écrire, tourner et monter de petits films, les élèves approfondissent cinq thématiques : - le plan (unité de base de la grammaire cinématographique) ; - les métiers du cinéma ; - le personnage de cinéma ; - rire, pleurer et avoir peur au cinéma ; - les trucages et effets spéciaux de Méliès à la 3D. Enfin, ils se voient offrir la possibilité de participation à un Festival de cinéma (<i>Itinérances</i>, à Alès, au mois de Mars).	L'enseignement de spécialité se construit autour de quatre axes : - la notion d'auteur au cinéma ; - les studios de cinéma ; - les techniques et leur évolution ; - les genres cinématographiques. Le programme associe là encore théorie et pratique de l'écriture en images et en sons à travers la réalisation de films courts. S'y ajoute le développement de compétences d'analyse des œuvres par l'étude régulière de séquences filmiques. - Fréquentation d'un Festival de cinéma. (<i>Cinémed</i> à Montpellier en Octobre)	L'enseignement de spécialité comprend : * 5 axes d'étude : - réceptions et publics ; - transferts et circulations culturels (; - un cinéaste au travail ; - périodes et courants ; - art et industrie. * 3 films au programme ; * La réalisation d'un court métrage associé à son carnet de création (note d'intention, description et analyse réflexive des étapes de création, documents de travail, etc.) : tous deux sont présentés au baccalauréat. - Fréquentation d'un Festival de cinéma (<i>Cinémed</i> à Montpellier en Octobre).

L'enseignement optionnel en Première et Terminale



⇒ L'option facultative Cinéma et Audiovisuel s'adresse aux élèves de Première et de Terminale de la voie générale et technologique.

- **En première**, le programme s'oriente autour de **3 axes** :

- Cinéphilies et programmation,
- Fiction et récits,
- Cinéma et nouvelles écritures.

- **En Terminale**, le travail de l'élève porte sur **3 axes** :

- L'engagement critique
- Formes et enjeux de l'expression du sujet à l'écran
- Cinémas indépendants

Pézenas, ville de Cinéma

Une place importante est accordée à la réalisation d'un **projet de réalisation abouti** présenté au baccalauréat (écriture de scénario, repérages, tournage, montage, montage son, mixage, étalonnage, effets visuels, etc.)

Ville de culture, Pézenas encourage la fréquentation du cinéma par nos élèves grâce à des **tarifs préférentiels** qui leur sont accordés : **toute l'année**, pour tous les films programmés au cinéma municipal *Le Molière*; **tous les mardis soirs**, aux projections du Ciné-Club ; et **pendant 10 jours en Février**, pendant la *Rencontre Cinématographique de Pézenas*, festival consacré aux cinémas du monde.

De quoi assouvir toutes les soifs de cinéma et se forger une belle culture !